

## Mélanges de toponymie belge

### 4. Boussu — 5. Glatigny — 6. \*Equoranda (1)

par AUGUSTE VINCENT.

#### 4. Boussu.

Il existe en Belgique et dans le nord de la France d'assez nombreux *Boussu*, *Bossut* ; la terminaison a peu varié (-u, -ut, -ud, exceptionnellement, -us). Citons *Boussu-lez-Mons* H, 1211 Busutum, 1221 Bossud ; *Boussu-lez-Walcourt* N, 1181-1185 apud Bissutum juxta Walcourt ; *Boussu-en-Fagne* N, 1306 Boussut, XIV<sup>e</sup> s. Bossut ; *Bossut* (Baisy-Thy B), 1225 super nemoribus de... Bossut ; *Bossut-Gottechain* B, 1092 Bossut, 1152 Boussu, XV<sup>e</sup> s. Bossuyt (fl.) ; *Bossus-lez-Rumigny* Ardn, 1290 Bossut, 1312 Boussut ; *Bossuyt* Fl. oc. (près de la front. ling.), 998 in Bossuth... super fluvium Scaldim, 1040 Busuut, 1169-1172 Bossuyt 1274 en Bousud (fr.), 1362 Boussoud (fr.), 1694 Bossu (fr.).

En 1924, MANSION (*OGN*, p. 82) constate que le suffixe -uth, -oth etc. se rencontre dans les documents anciens avec des radicaux germaniques (*Elsuth*, *Biesuth*, *Haslod*) ; mais il se demande si *Bossuyt* Fl. oc. n'est pas roman comme les autres *Boussu* ; l'hypothèse de l'emprunt d'un nom

(1) Les n<sup>os</sup> 1, 2 et 3 ont paru dans le t. XIV, 1940, p. 249-275. — Les n<sup>os</sup> 4, 5 et 6 ont été présentés à la Section wallonne le 26 janvier 1942.

roman par le germanique lui paraît probable ; il croit possible que *Buxütu- Buskütu-* soient dérivés du latin *buxum* ou de *buscum*.

En 1935, MANSION (*VB*) fait venir le vnl. *Bosxut* du roman *buxutu-* « plaats begroeid met buxus of palmboom ».

En 1927, j'ai classé ces noms — visiblement collectifs — sous le suffixe *-etum* (*N. l. Belg.*, 184) ; M. J. LINDEMANS, à qui j'en avais parlé, croyait que *-etum* avait donné une forme picarde *-od*, et une forme wallonne *-ud*. Ce suffixe l'intéressait à cause de plusieurs toponymes rencontrés en pays flamand ; voyez sa toponymie communale de Brages, fl. Beert (*ESB*, XIX, NR, XI, 1936, p. 275 et 272-273) : *Kolruit* < \**Colruth* < \**colyretum* < \**coryletum* ; *Hokuit*, remontant à un nom roman en *-etum* évolué en roman *-uth*.

En 1937 (*Top. de la Fr.*, 360) j'ai rangé les *Boussu* dans les noms germaniques à suffixe *-od*, *-ud* (le suffixe *-etum* ne me paraissant pas satisfaisant) ; mais j'avais soin d'exprimer des doutes.

En 1940, M. CARNOY (*Dict. ét.*) explique les noms romans en *-u(t)* à la fois par le roman et par le germanique ; « le suffixe *-ütus* est latin » dit-il, mais il sert souvent à rendre le suffixe germanique *-ôth*, qui, comme lui, s'employait fréquemment avec des noms d'arbres. Pour *Borsu*, il reconstitue le germ. \**borsitja*, alternant avec \**borsôth*. *Bossuyt* Fl. oc. est pour lui comme pour MANSION une forme flamandisée. *Flénu* H, *Hannut* Lg, *Hornu* H, difficiles à expliquer, seraient des dérivés germaniques en *-uth* de noms d'arbres germaniques.

La moindre recherche montre que les noms en *-u* sont nombreux en Belgique romane et en France. Souvent, le radical est obscur, mais souvent aussi il est connu, ou bien il se retrouve tout au moins dans plusieurs toponymes

encore obscurs mais dérivés à l'aide d'un suffixe sûrement roman.

1° *Nom de plante* (généralement *arbre*) roman. — *Bellui*, h., Creuse (comp. les Belloy, etc.; « bouleau »). *Borsu*, h. à Bois-et-Borsu Lg, Gesves Lg et Verlaine Lg; les f. anc. 851 Borcido, 1304 Borsoit ne sont pas attribuées avec certitude (il y a aussi *Borset*, à Vaux-et-Borset Lg et *Borsoi* à Gerin N); à rapprocher des Borsbeke etc. flamands; mais MANSION (*OGN*, 78-79) croit ce radical prégermanique. — Les *Boussu* etc. (v. plus haut) ont le rad. *bos(c)* « bois ». *Bussu-Bussuel* Som 1156 Bussu, v. 1300 Buissu (« buis »). *Bussu-en-Santerre* (Dompierre Som) 1226 Buschu (id.). *Bisseuil* Mrn 1125 villa quae dicitur Buisud, 1128 de Buxolis (id.). *Cannu* (Fatouville SI); de canne « roseau ». *Chenu*, h. à Andenne N, Ronquières B, et dans la Sarthe (chêne, comme dans Chenois etc.). *Corru* (Flostoy N; courre ou corre « coudrier »). *Lierru* château (Collandre) Eure; lierre). *Lierru* (S<sup>e</sup>-Marguerite-de-l'Autel Eure v. 1370 de Lierruto PR (id.)). *Le Vernu*, h., Rhône (*vern*, « aune »; nombreux autre suffixes romans).

2° *Nom de plante* (arbre) roman mais d'origine germanique. — *Hestrud* Nd 1362 Hestrus (hêtre). *Hestrus* PC 1112 Hestruz, 1119 Hestrud (id.).

3° *Autres noms communs*. — *Bassu* Mrn 1171 Bachu, 1183 Baçu (basse « lieu bas »). *Cabanut*, f. (Durban Aude; dans ce dép. fourmillent les noms du même radical). *Chevelu* (S-Jean-de-Chevelu Sav), 1125 Capillutum (cheveu; allusion à la végétation?). *Cornu*, h. à Sars-la-Buissière H, à Esplechin H, en Maine-et-Loire (corne; « endroit, rocher pointu »); *Le Cornu*, vill. dans le Calvados; *Cornut* h. dans la Dordogne (id.).

4° *Noms obscurs, cités assez anciennement*. — *Ardelu* Eure 1099 Ardelut. *Chantrud* PC av. 1311 Chaintru. *Fransu* Som 1301 Franssu (comp. Francières Som et

Fransures Som). *Liernu* N 1021 Lernus (Gramaye, Antiq. Com. Nam.), 1250 Lernuth, 1331 Liernut (comp. Leernes H et Lierneux Lg). *Nurlu* Som 1105 Nourlus, 1220 Nuerlu. *Le Tanu* Mch 1332 ecclesia de Tanuto (comp. Tannay, Tannois, etc. ; ? rad. celtique tanno-, « chêne »). *Trochu* h. en Calvados (comp. Trochet). *Velu* Nd XIV<sup>e</sup> s. Welu. *Veshud* Aisne 1190 Veelu, 1239 Veelut.

Dans la langue courante, nous trouvons, comme série parallèle, les noms en *-u* ayant comme radical un substantif (la plupart sont attestés dès le XII<sup>e</sup> s.) : *bossu*, *chevelu*, *cornu*, *herbu*, *lippu*, *moussu*, *pansu*, *pointu*, *tétu*, *ventru*.

L'origine du suffixe de ces mots est la terminaison du participe passé en *-utus*, qui a pris de l'extension en latin vulgaire (déjà dans les inscriptions romaines de l'époque impériale), et qui a existé aussi en italien et en espagnol ; l'espagnol a encore *cornudo*, *cabelludo*, *cabezudo*, *lanudo*, *pansudo*.

Il paraît difficile de ne pas voir le même suffixe dans les noms de lieux en *-u(t)* de la région romane de la France et de la Belgique. Pour le sens, ces noms se rapprochent des collectifs, mais il y a une nuance de pensée intéressante. Dans les noms en *-etum* etc., l'essentiel est le groupe de plantes ; dans les noms en *-u(t)* comme dans ceux en *-osus*, l'essentiel est le lieu, que l'on désigne comme garni, recouvert de telle espèce de plantes ou d'arbres.

Il convient donc, malgré l'existence en zone flamande d'un suffixe germanique écrit anciennement *-uth*, *-oth*, de rechercher tout d'abord un radical roman pour les noms de lieux en *-u(t)* de la région romane.

## 5. Glatigny.

Ce nom inexpliqué est abondamment représenté en Belgique, en France et en Suisse. Nous avons relevé 36 exemples.

En Belgique, il y a deux hameaux appelés *Glatigny* : à Ransart H, et à Thorembais-les-Béguines B, 1224 Glatignies, 1342 Glatigny.

En France, on trouve diverses formes :

*Glatigné*, 3 f. et 1 h. en Mayenne.

*Glatigni*, h., Eure.

*Glatignies*, h., PC, et éc., Nd.

*Glatigny* ; 25 noms. Ch. à Bourgeauville Calv., cité au XIV<sup>e</sup> s. H. à Vassy Calv. 1184 Glatignie, 1201 Glatigneium. Ch. dans le Cher. 5 h. dans l'Eure, notamment *S.-Léger-de-Glatigny* (Fontaine-la-Louvet Eure) 1328 Glatineium, 1407 Saint Ligier de Glatigny. — 6 h. dans l'Eure-et-Loir, notamment *Glatigny* (Frétigny EL) 1269 Glatinicaum, et *La Malassise* f. (Châteaudun EL) v. 1400 Glatigny, 1561 La Malassise. 1 h. dans l'Indre. 1 h. en LCh. 1 h. dans le Loiret. 1 éc. dans l'Orne. 1 f. auj. disp. à Baye Mrn, 1713 la Ferme de Glatigny. 1 éc. dans l'Orne. 2 h. en SI. 2 h. en SM. 1 h. en SO.

*Glattigny* Mos 1192 Glatignei.

En Suisse, il y a 2 *Glatigny* : 1 h. à Montherond Vaud, 1349 Glatinie, et un faubourg à Payerne Frib. 1242 Glatignie.

Comme on le voit, il s'agit presque uniquement de localités très secondaires. Trois seulement, parmi les noms ci-dessus, désignent une commune (*Glatigny* Meh, *Glattigny* Mos., et *S.-Léger-de-Glatigny*, commune jusqu'en 1845).

La terminaison fait penser d'abord à un *-(in)-iacus* antique. Mais on ne trouve aucun nom gaulois, romain, germanique qui explique le radical. KASPERS (*Etym. Unt.*, 1918) le déclare obscur.

Un seul mot se laisse rapprocher de *Glatigny* : c'est le verbe v. fr. *glattir* « japper, crier, hurler » (Ch. de Roland, etc.), latin *glattire* « aboyer » ; d'où *glatissement*

« cri, bruit » (God.). Ce verbe fut remplacé dès le XIII<sup>e</sup> s. par *glapir*, déjà attesté au XII<sup>e</sup> siècle, et qui est, selon DAUZAT (*Dict.*) une altération de *glattir* par influence de *japper*.

Il existe précisément aussi 3 *Glapigny* : un lieu dit à Gémeaux CO ; un hameau à Bellecombe-en-Bauges Sav., 1670 Glapegny, XVIII<sup>e</sup> s. Glapigni, et un hameau à Champ-laurent Sav. A rapprocher *Glapigneux*, village à Allevard Is, XIV<sup>e</sup> s. Glapinef, Glapinex, XIV<sup>e</sup> s. Glapignatum, XV<sup>e</sup> s. Glappiniacum.

Nous aurions donc ici un radical de verbe et un suffixe *-igny* ou *-ignier*. *Glatigny* et *Glapigny* évoqueraient l'aboïement des chiens dans les fermes écartées, ou le jappement des renards dans des endroits non habités. Cela s'accorde bien avec le peu d'importance des endroits désignés, et avec la diffusion du nom, qui a dû être à la mode à une certaine époque (il est probable qu'aux 36 noms relevés plus haut, on pourrait ajouter encore un certain nombre de lieux dits).

Il est à remarquer que la terminaison *-igner* se retrouve dans plusieurs verbes, tels que *croquiner* (XVI<sup>e</sup> s.), *grafner* « griffer », *gratigner*, XII<sup>e</sup> s. *gratiner* « gratter ». *Glatigny*, *glatigné* représente donc peut-être l'infinitif pris substantivement (comp. *Noisy* à côté de *noisier*).

On rapprochera, dans cet ordre d'idées, *Recquigny*, maison disparue à Ante Mrn, v. 1252 Requignies, 1366 Recquigny, et *Recquignies* Nd, dans lesquels on peut voir le v. fr. *requigner* ou *reschigner* « montrer (les dents) » ; LACURNE donne : dents requignier ; l'infinitif, pris substantivement, signifiait « mauvaise humeur, chagrin ». Citons aussi *Repentigny* Calv 1274 Repentigneyum, XIV<sup>e</sup> s. Repentigni, du v. f. *repentir* « se repentir » (God.) ; cet infinitif se retrouve aussi comme nom de lieu : *Le Repenty* (Coulvain Calv) 1277 Le Repentir. Mentionnons enfin la



rue de *Gratigny* (Oiry-Mrn), de *gratter*, ou du substantif verbal *gratte* (allusion à la végétation maigre, « lieu où le terrain est comme gratté »); comp. *La Gratte* (S.-Martin-en-Vercors Dr) 1569 Grate.

D'autre part, certains noms en *-igny* semblent bien contenir le radical d'un substantif : *Gatigny* (S.-Pair Mch) 1322 de Gastineyo, de Gastigneyo PR (de *gast* ou de *gastine* « désert »). *Gravigny* Eure 1030 Gravengnei, 1079 Gravinacum, 1174 Gravigni, 1201 Gravigné (v. fr. *grave* « gravier »). *Rossigny* (S.-Valéry Som) 1262 Roussegny, 1284 Roussigny (comp. les très nombreux noms en Rouss-, du radical de *roseau*; et parfois aussi de l'adjectif *roux*).

#### 6. \*Equo-randa ou \*Aqu-ar-anda?

Certains noms de lieux français comme *Egurande*, *Igrande*, *Ingrande*, *Ivrande*, paraissent pouvoir être ramenés à un même prototype que l'on a reconstitué de différentes façons (\**Icoranda*, \**Ewiranda*, etc.; on s'en tient généralement aujourd'hui à \**Equoranda* ou \**Equaranda*).

Depuis 1853, une cinquantaine d'études ont été consacrées à ces noms. Ceux qui ont été signalés comme faisant ou pouvant faire partie du groupe sont relevés dans la liste publiée en 1937 par P. LEBEL (1); on possèdera une information complète si on lit en outre l'article de J. VANNÉRUS paru ici en 1938 (2).

Au début, on ne savait rien sur ces noms, ni leur origine, ni l'époque de leur apparition, ni leur sens. Mais on a remarqué que les localités désignées étaient souvent sur ou

(1) Dans son article : *Où en est le problème d'\*Equoranda, \*Equaranda?* (*Romania*, LXIII, 1937, p. 145-203). — Je n'ai pu le citer dans ma *Top. de la France* (nos 245-246), parue à la même époque.

(2) *A propos de l'étude de P. Lebel...* (BCRTD, XII, 1938, p. 321-344).

près d'une limite ancienne de diocèse (donc peut-être d'une circonscription gallo-romaine, ou de territoire gaulois). On a donc supposé le sens de « limite », « frontière ». On a cru que cette hypothèse était renforcée par le fait que certains \**Equoranda* semblent correspondre à un *Fines* antique (milliaires, itinéraires). En réalité, seul le n° 2 de LEBEL présente une identité complète de situation (1). Et cela ne signifie nullement que les deux termes soient synonymes. On a cependant admis que *Fines* « traduisait » \**Equoranda* ; celui-ci a été considéré comme gaulois depuis le début jusqu'aujourd'hui. En 1864-1865, CARDIN, qui y voyait un composé, proposa le sens de « frontière. » pour le deuxième élément, *rande* ; LONGNON, en 1892, supposait, avec de prudentes hésitations, l'existence d'un mot gaulois \**randos*, \**randa*, d'après le breton *ran*, *rann* (qui malheureusement ne signifie pas « frontière » mais « parcelle, partie ») et des mots dialectaux de l'Aube *rand* et *randon*, désignant des tertres servant de limites aux communes (2).

Quant au premier élément, on a supposé qu'il signifiait « eau », les noms étudiés désignant généralement un lieu situé près d'un cours d'eau ou d'une source, ou étant même portés par un cours d'eau. A. THOMAS a reconstitué \**Equoranda*, admis ensuite par A. DAUZAT ; \**equo-*, \**equa-* serait un radical correspondant au latin *aqua* ; le *qu* ne pouvant être gaulois ici, le mot aurait été emprunté à une autre langue (3). Le sens communément admis aujourd'hui serait

(1) Le point est déterminé par le croisement d'une route et d'un cours d'eau. Il est à remarquer que rien ne prouve que les *Fines* aient désigné une localité ; ils indiquaient le passage d'une limite par une route.

(2) La double hypothèse \**randos*, \**randa* était donc faite pour concilier \**Ewiranda*, féminin et *ran(n)*, *rand*, *randon*, masculins. Et LONGNON ajoute : « Le mot gaulois avait sans doute un sens se rapprochant plus... directement de l'allemand *rand* bord ».

(3) Il faut donc admettre que les Gaulois auraient évité ici l'emploi de leur propre mot signifiant « eau ».



« limite d'eau » (et par évolution peut-être simplement « limite »). LEBEL toutefois déclare préférer la traduction proposée par HUBSCHMIED : « frontière solennellement reconnue » (rapprochement de \**equo-* et du grec *ἐύχομαι*).

Devant les divergences phonétiques assez grandes des formes modernes, on s'est demandé si d'autres noms, défigurés par l'évolution, n'avaient pas la même origine que les *Egurande*, *Ivrande*, etc. Les formes anciennes étant souvent rares ou inconnues, on a rassemblé les noms ayant la même ossature consonnantique ( *r-nd-*, se trouvant sur ou près d'une limite ecclésiastique (diocèse, doyenné), et sur une route romaine, comme les premiers cas étudiés.

Le nombre des noms trouvés par cette méthode de recherche est grand. La liste de LEBEL à 121 numéros (deux doivent être supprimés pour des raisons extérieures). Les cas donnés comme sûrs sont au nombre de 44 (dont six cours d'eau) ; à notre avis, 12 de ces noms (dont un cours d'eau) n'ont jusqu'ici pas de titres suffisants à être retenus. D'autre part, LEBEL marque d'un (?) 60 noms qui, selon lui, doivent être écartés, et nous pensons qu'il a raison.

La carte de LEBEL (p. 154) porte 52 noms ; mais cinq de ces noms, étant marqués d'un (?), ne peuvent être utilisés ici. Tout le nord de la carte devrait disparaître (nord de la France, et Belgique romane ; zone germanique, du Grand-Duché à la Belgique). Il resterait, comme aire d'\**Equo-randa*, la région allant du Lot (rivière) à la Seine (rivière) avec deux cas dans les départements de la Haute-Marne et de la Marne.

Les coïncidences extérieures (limites anciennes, eau, voie romaine) sont aussi fréquentes dans les noms écartés que dans ceux que l'on peut raisonnablement rattacher à notre primitif.

On voit que, comme le dit LEBEL, le problème n'est pas résolu.

En réalité, rien ne nous incite à chercher une étymologie gauloise (la meilleure qu'on ait pu trouver n'est pas même gauloise à moitié). Rien ne nous force non plus à croire que nous sommes en présence d'un composé. Beaucoup de suffixes fréquents dans la toponomastique française sont encore mal étudiés. Les *Egyrande*, *Ivrande*, etc. ne seraient-ils pas des dérivés ?

LEBEL (p. 166) a signalé qu'il existait d'autres noms en *-randa* : *Bécherande*, *Brégerande*, la *Burande* (rivière lorraine), *Camaranda* (1), représenté par *Chamarande*, ferme (Mésigny H Sav), *Chamarandes* HM, et *Chamerande* (S.-Bénigne Ain) 995 in villa Cameranda RC, 1272 Chamaranda (2) ; *Marande*, *Mirande*, *Picherande* ; et des substantifs anciens (dont LEBEL ne donne pas le sens), *co(u)rberande* (Bourgogne) et *serrande* (Lyonnais). — Dans *Mirande*, le radical est celui de *mirer* « regarder » (comme dans *Miremont*, *Mirebel*, etc.) ; nous avons donc ici la terminaison *-ande* (qui est probable aussi pour *Burande* et *Marande*).

La série des noms communs et propres en *-ande* est longue. Citons p. ex. *buvande* (1810, DAUZAT s. v. *boire*) « petit vin » ; *garlande*, *gerlande* « cercle, balustrade » (God.) ; lorr. *girouande* « dévidoir » ; *muande* (Alpes), chalet pour l'estivage des troupeaux (Jaccard). Et comme noms propres : *Bressouillande* (Vauvert Gard) 1292 Bressola, 1557 Brosselhanda ; *Chalande*, hameau, PD, sur un plateau élevé (? *chal*, *calmîs*) ; les *Chaillandes*, deux écarts, Dord ; *Merlande*, deux hameaux, Gir ; un lieu bourguignon non identifié : 926 in villa qui dicitur *ad Reculanda* RC (comp.

(1) Voyez CH. MARTEAU, *Note sur Chamerande* (*Revue des études anciennes*, XXIII, 1921, p. 52-54), qui propose comme radical celtique *cama*, d'où *camivus* « chemin ».

(2) *Chamerande* SO est un nom de famille qui a remplacé *Bonnes* en 1684.

*Reculan*, ferme à S.-Gilles Gard, 1546 *Reculant*) ; la *Rimande*, ruisseau, HL, 1455 aqua de Rigmanda ; *Vérissande*, hameau en Dordogne.

D'autre part, voici des noms de lieux français en *-rande* et en *-rand* : *Bouillerand* h. (Le Breuil All), à la naissance d'un petit ruisseau (rad. *bouill-*, fréquent partout) ; *Bouillerand* (L'Abergement-S<sup>e</sup>-Colombe SL) ; la *Caverande*, écart (Loriges All) ; le *Cesserand*, ancien nom du torrent de l'Audeux, Doubs (nombreux noms de lieux en *cesse-*) ; *Chamarande* (v. ci-dessus) ; *Chamossieran* Sav. (comp. *Chamoux* Sav. 1019 Camos ; probablement de *c(h)am*, *calmis* « plateau élevé, lieu inculte ») ; *Les Frasserands* h. (Argentière HSav ; de *frasse* « frêne ») ; *Luzerand* h. (Menglon Dr) 1168 Luzeranz, 1245 *ecclesia* de Luzerant, XIV<sup>e</sup> s. de Luzerando ; *Roquerans* h. (Aillon-le-Jeune Sav). Citons aussi *Estormarant*, nom de Sarrasin dans la littérature française du moyen âge (d'*estorme* « tumulte, combat » ; SAINÉAN, *Sources indig.*, II, 428).

Par analogie avec ces noms, essayons de décomposer \**Equoranda* (reconstitution purement phonétique).

Si le suffixe est *-anda*, le premier élément est \**Equor-* ; on peut y voir le latin *aequor* « plaine » ; toutefois ce mot, employé par les meilleurs auteurs, n'a pas laissé de traces dans les langues romanes ; et le sens de « plaine » s'explique mal ici.

Mais dans *Bouillerand*, *Estormarant*, *Frasserands*, le suffixe est *-arant*, *-erand* ; c'est un suffixe double, comme on en trouve des quantités en français (*-elet*, *-ereau*, *-eresse*, *-eron*, etc.). C'est vraisemblablement lui qu'on trouve aussi, au féminin, dans *Bécherande*, *Brégerande*, *Picherande*, *Co(u)rberande*, cités plus haut ; et aussi dans nos *Egurande*, *Ivrande*, etc. Ces derniers noms pouvant remonter à l'époque romaine (mais nous n'en savons rien ; la citation la plus

ancienne est du VII<sup>e</sup> siècle), nous donnerons au suffixe la forme théorique *-ar-anda*.

Reste le radical. *Equus* « cheval » est improbable, ayant été écarté très tôt par *caballus* ; mais *equa* « jument », représenté dans beaucoup de dialectes français, est possible ; toutefois, il ne donne pas un sens satisfaisant. *Aequum* « plaine » donne lieu aux mêmes objections que *aequor* mentionné plus haut.

Un mot conviendrait, mais pour certains noms seulement : c'est le latin *aqua* (et ses formes romanes). Le primitif serait \**Aqu-ar-anda* (1) ; le sens serait « endroit où il y a de l'eau », et sans doute aussi « eau » dans le sens de « cours d'eau ».

Toutefois, un \**Aquaranda* explique mal certains noms où l'initiale est très tôt un *i*, comme *Ingrande* Vn (n<sup>o</sup> 1 de LEBEL), VII<sup>e</sup> s. *Igoranda*, *Igorande* (2). Il est vrai que l'évolution de nos noms est tellement divergente qu'on est plusieurs fois arrêté par des anomalies.

Reste la question de la coïncidence entre \**Equoranda*-\**Aquaranda* et une limite ancienne. Elle peut être le résultat de causes diverses. Nous n'avons aucune solution à proposer à ce problème, qui pour nous est extérieur au mot lui-même.

(1) Cette forme est attestée en 949 pour le n<sup>o</sup> 76 de LEBEL (lieu inconnu, en SL). — LEBEL a remarqué (p. 155) que les formes du Centre (*Egurande* etc.) semblent postuler un \**Aquaranda* (qu'il considère comme une contamination par *aqua*).

(2) Vie de saint Léger ; mais que valent les manuscrits conservés ? Les éditeurs ne donnent pas de renseignements à ce sujet.